

Baromètre de la mobilité durable 2020 : Les entreprises demandent plus d'aides aux pouvoirs publics pour 'verdir' leurs déplacements

- **70%** des chefs d'entreprise* souhaitent mettre en œuvre une politique de mobilité durable, limitant et/ou optimisant les déplacements de leurs salariés. Mais, **73%** y voient un défi trop complexe ;
- **39%** des chefs d'entreprise souhaitent des aides financières de la part des pouvoirs publics pour proposer des modes de déplacement plus écologiques à leurs salariés ;
- **34%** des chefs d'entreprise vivent le manque d'infrastructures (bornes de recharge, parking relais, etc.) comme un frein quotidien à des déplacements plus propres ;
- La **voiture** demeure le principal moyen de déplacement professionnel. Les **nouvelles mobilités** (vélos et voitures en libre-service, etc.) sont loin derrière (*page 2*).

La loi LOM a été votée et les entreprises sont conscientes de l'importance de réduire l'impact environnemental des déplacements de leurs salariés. Pourtant, les entreprises françaises attendent des aides financières et plus d'investissements dans les réseaux de transport et de recharge par les pouvoirs publics. Ceci est le premier enseignement de la 3^{ème} édition du Baromètre de la mobilité durable en entreprise, réalisé par Opinion Way pour les Clés de la Mobilité by Athlon, société de Location de Longue Durée. Le Baromètre montre aussi que développer la mobilité durable est particulièrement complexe pour les entreprises et leurs salariés : ils font tous face à de nombreux freins.

MOBILITE DURABLE : LES ENTREPRISES DEMANDENT UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Les entreprises françaises ont exprimé de fortes attentes envers les autorités publiques pour **mettre en place des solutions de déplacement plus propres, et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à leur mobilité**. Plus de 500 dirigeants d'entreprises ont répondu à l'édition 2019 du Baromètre de la mobilité durable (après deux premières éditions en 2013 et 2016) :

- **39%** des dirigeants interrogés souhaitent des **aides financières** pour réduire le coût de la mise en place de moyens de déplacement plus écologiques : proposer aux salariés l'autopartage, le covoiturage, des véhicules d'entreprise hybrides et électriques, leur mettre à disposition des abonnements SNCF et transports en commun, etc. En effet, **le coût de la mise en œuvre de solutions de mobilité plus écologiques est perçu comme un obstacle par 27% des chefs d'entreprise**, en nette augmentation depuis 2016 (17% lors de l'édition précédente du Baromètre) ;
- **38%** des dirigeants interrogés attendent des **pouvoirs publics qu'ils renforcent les infrastructures** de transport, de connexion et de recharge : parking relais à proximité des gares, bornes de vélo en libre-service, bornes de recharges pour véhicules électriques, etc. En effet, **le manque d'infrastructures est vécu comme un frein à une mobilité plus propre par 34% des chefs d'entreprise**.

Bruno Morizur, Directeur Général d'Athlon France : « *Les obstacles à la mobilité durable – infrastructures, coût, complexité, etc. – sont si dissuasifs que 29% des sociétés n'essaient ni de limiter, ni d'optimiser leurs déplacements pour les rendre plus propres. Les entreprises ont aujourd'hui besoin d'accompagnement de la part des professionnels de la mobilité et des pouvoirs publics* ».

Parmi les autres **attentes des chefs d'entreprises pour leur permettre de réduire l'impact environnemental de la mobilité** de leurs salariés : bénéficier d'aides pour choisir les bonnes solutions pour leur entreprise (**27%**), bénéficier de

*Le Baromètre de la mobilité durable a été réalisé par Opinion Way entre le 7 et le 25 octobre 2019 auprès :

- D'un échantillon de 502 dirigeants, représentatif des entreprises de 50 salariés et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de secteur, de taille d'entreprise et de région d'implantation...
- ...et d'un échantillon de 1023 salariés, représentatif des salariés d'entreprises de 50 salariés et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de secteur, de taille d'entreprise et de région d'habitation.

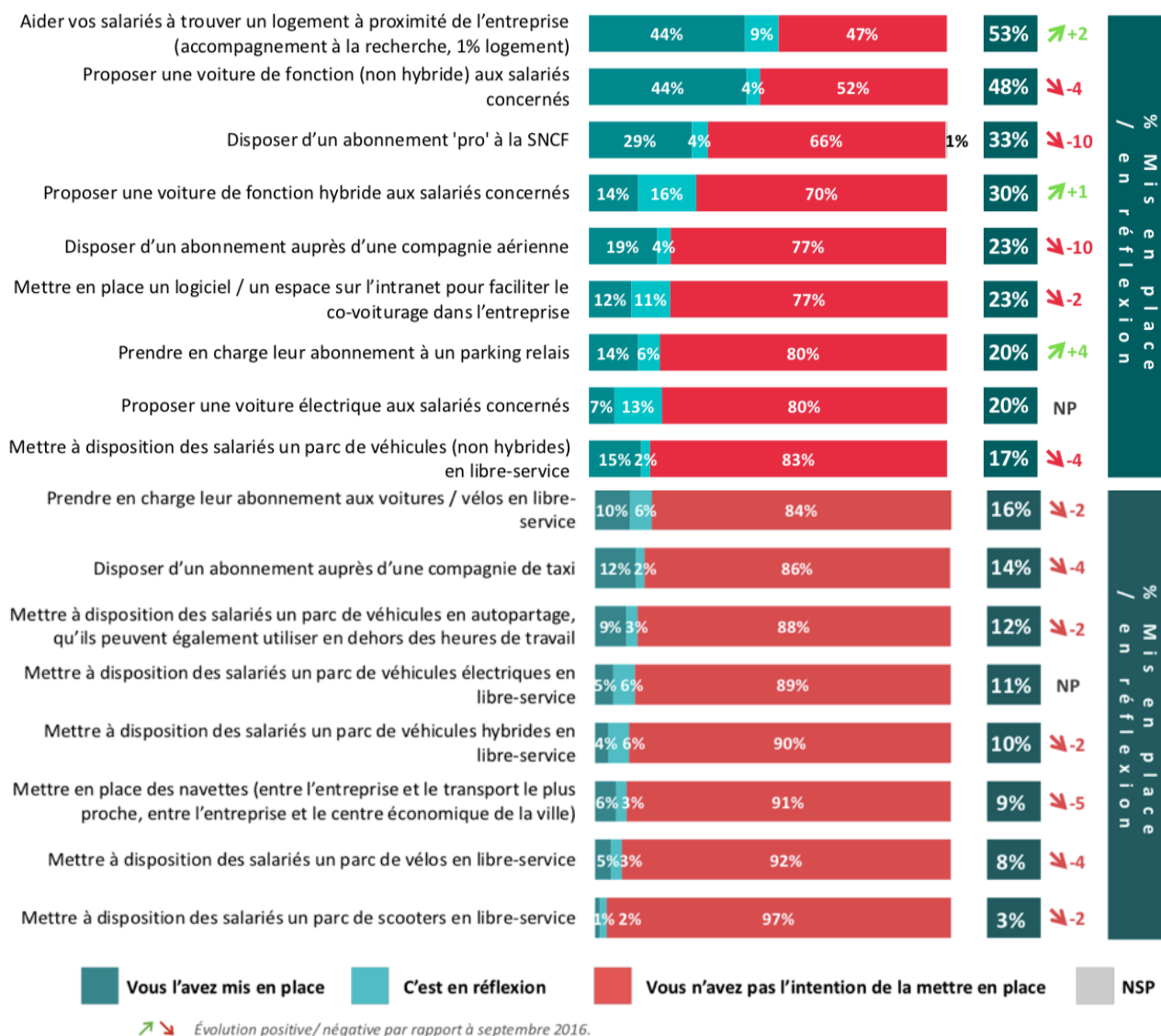
retours d'expérience d'autres entreprises (21%) et bénéficier d'aides à la conception de moyens et plans de déplacement sur-mesure (15%).

LA VOITURE DEMEURE INDISPENSABLE A DES DEPLACEMENTS QUE LES CHEFS D'ENTREPRISE TENTENT DESORMAIS D'OPTIMISER (ET NON PLUS DE LIMITER)

Le Baromètre 2019 montre que **la multiplication des modes de transport disponibles et utilisés par les salariés rend complexe la tâche des entreprises**. En moyenne, un salarié français utilise **4 moyens de transport différents** pour ses déplacements professionnels. Les plus utilisés sont la voiture de fonction (68% des salariés l'utilisent), la voiture personnelle (58%) et les transports urbains (41%). **Les nouvelles mobilités sont loin derrière** : les vélos et voitures en libre-service sont respectivement utilisés par 7% et 4% des salariés lors de leur mobilité professionnelle.

Plus de 53% des chefs d'entreprise interrogés misent uniquement ou en partie sur l'optimisation des déplacements, selon le Baromètre. En effet, **la limitation par les entreprises des déplacements de leurs salariés a atteint ses limites : dans 70% des entreprises interrogées, déjà moins d'un salarié sur deux doit se déplacer** pour assister à des RDV, réunions, prospections, etc. Les entreprises ont mis en place des moyens pour limiter les déplacements : les outils numériques (smartphones, tablettes, ordinateurs portables), la visioconférence et le contact téléphonique sont ainsi plébiscités. C'est pourquoi les entreprises qui ne comptent *que* sur la réduction du nombre de déplacements pour réduire leur impact écologique chute à 16%. C'est le plus bas depuis la première édition du Baromètre en 2013.

Ainsi, les moyens privilégiés par les entreprises, déjà en place ou en cours d'étude, pour optimiser les déplacements de leurs salariés sont :



À propos d'ATHLON

Getting you there

Athlon est l'un des acteurs majeurs de location longue durée de véhicules et de la gestion de flottes automobiles en Europe, gérant plus de 395.000 véhicules. Depuis plus de 100 ans, Athlon développe des solutions de mobilité innovantes, durables et performantes. La vocation de l'entreprise est de permettre aux individus de se déplacer sans contraintes via des solutions de mobilité et de gestion de flotte intégrées et respectueuses de l'environnement. Athlon a à cœur de constamment repousser ses limites et souhaite ouvrir la voix pour que ses clients profitent d'une vie plus mobile.

Basée à Almere, aux Pays-Bas, la société est présente dans plus de 20 pays en Europe et en Amérique du Nord, directement ou par l'intermédiaire de partenaires privilégiés. Athlon appartient au groupe Daimler AG et est une filiale de Daimler Financial Services.

www.athlon.com

À propos des CLÉS DE LA MOBILITÉ by ATHLON

Les Clés de la Mobilité est un think-tank composé de professionnels et d'observateurs experts réunis par Athlon pour témoigner, analyser et anticiper les modes de déplacement actuels et futurs. Le think tank s'intéresse particulièrement à l'interconnexion croissante des moyens de transport urbains, péri-urbains et en zone rurale partout en France.

Les Clés de la Mobilité by Athlon analysent notamment chaque année l'évolution des modes de déplacement dans les principales villes françaises au travers du classement exclusif des villes françaises championnes de la mobilité. Le classement 2019 des villes championnes de la mobilité a consacré Lyon, Paris, Rouen, Bordeaux et Bourges : il est accessible [ici](#).

CONTACTS PRESSE

Manon Daffara – ☎ 06 66 16 70 73

Gauthier Bencheikh – ☎ 07 77 26 24 59

athlon@clai2.com